

France-Paris: Repair and maintenance services of firefighting equipment

OJ S 199/2015 14/10/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: GH Cochin — Broca — Hôtel-Dieu

National registration number: 26750045200011

Postal address: 27 rue du Faubourg Saint-Jacques

Town: Paris

Postal code: 75679

Country: France

Contact person: Cellule des marchés

For the attention of: Mme Lebouvier Frédérique

E-mail: frederique.lebouvier@aphp.fr

Telephone: +33 158413348

Fax: +33 158411819

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.aphp.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Hôpitaux universitaires Paris Centre

National registration number: 26750045200011

Postal address: 123 boulevard Port-Royal — bâtiment Le Cloître-Porte 4 — 2ème étage gauche

Town: Paris

Postal code: 75014

Contact person: Cellule des marchés

For the attention of: Mme Lebouvier Frédérique

E-mail: frederique.lebouvier@aphp.fr

Telephone: +33 158413348

Fax: +33 158411819

Internet address: <http://www.achats-hopitaux.com>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity**

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maintenance et vérification technique des systèmes de sécurité incendie (Ssi) pour le compte des Hôpitaux Universitaires Paris Centre.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: 4^e, 5^e, 6^e, 13^e et 14^e arrondissement Paris.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maintenance et vérification technique des systèmes de sécurité incendie (Ssi) pour le compte des Hôpitaux Universitaires Paris Centre.

II.1.6. CPV code(s)

50413200 Repair and maintenance services of firefighting equipment, 51700000 Installation services of fire protection equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est conclu pour une durée ferme de deux (2) ans à compter du 1.1.2016 jusqu'au 31.12.2017.

il pourra être reconduit deux (2) fois pour une période de un (1) an, sur l'initiative du Représentant du Pouvoir Adjudicateur sans que la durée ne puisse excéder quatre (4) ans, soit jusqu'au 31.12.2019 maximum.

le représentant du Pouvoir Adjudicateur des Hôpitaux Universitaires Paris Centre informera le titulaire de sa décision par lettre recommandée avec accusé réception trois (3) mois avant la date d'échéance de la période concernée.

Le marché en Appel d'offres Ouvert est passé en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics en vigueur à la date de publication.

le marché comporte une partie à prix global et forfaitaire.

les Hôpitaux Universitaires Paris Centre pourront confier au titulaire dans le cadre du présent marché la réalisation de prestations hors forfait. Ces prestations ne sont pas comprises dans le prix forfaitaire.

en tout état de cause, le montant annuel des prestations hors forfait ne pourra dépasser 25 % du prix forfaitaire annuel du marché.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Durée ferme du marché: 2 ans
marché reconductible deux fois un an à l'issue de la période ferme.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pas de retenue de garantie exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le paiement s'effectue selon les règles de la Comptabilité Publique, dans les conditions prévues à l'article 11 du Cahier des Clauses Administratives Générales.

L'Exécution du marché sera financée par le budget des HUPC. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics Art. 98: les sommes dues en exécution d'un marché public sont payées conformément aux dispositions du titre IV de la loi no 2013-100 du 28.1.2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'union européenne en matière économique et financière et de son décret d'application.

le délai maximum de paiement est de 50 jours.

le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé par décret à 40 EUR.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Imprimé Dc2 ou équivalent; chiffres d'affaire en euros HT des trois dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Sera appréciée au travers de la présentation de l'entreprise.

— références de moins de trois ans (certifications et attestations pertinentes de bonne exécution contrôlables pour des prestations similaires, notamment dans le domaine hospitalier et réalisés en propre par le candidat et qualifications professionnelles) avec précisions des montants, du client public ou privé, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de réalisation.

Qualification ISO 9001/2000 sur la maintenance des Ssi.

Justificatifs de capacités pour assurer la formation conformément à la norme NF S61933.

L'Entreprise doit être reconnue par l'asn (Agence de Sureté Nucléaire) pour le démantèlement des sources radioactives des détecteurs ioniques ou justifier de sa capacité à assurer cette prestation.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Certifications et qualifications requises conjointes APSAD I7 et F7.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix: noté sur 12 points. Weighting 60

2. Valeur Technique: noté sur 8 points (sous-critère a: Les moyens humains et matériels pour l'exécution des prestations du marché (4 points), sous-critère b: Organisation proposée pour assurer l'exécution des prestations et satisfaire aux obligations du marché (3 points); sous-

critère c: Prise en compte des exigences environnementales dans le choix des techniques et procédures mises en oeuvre, entre autres, pour l'élimination des détecteurs ioniques (1 point)). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUPC-15-060-TVX

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.11.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Other: L'intégralité de la consultation se déroulera en langue française.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 210 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

L'Ap-Ph est un établissement public de santé.

La sélection des candidats se fera sur la base de l'examen des garanties et capacités techniques et financières des candidats appréciées, de leurs certifications professionnelles et /ou références et niveau technique.

Adresse à laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées:

Hôpitaux universitaires Paris Centre, cellule des marchés — bâtiment Le Cloître — porte 4 — 2ème étage gauche, 123 boulevard Port Royal 75679 Paris Cedex 14; bureau ouvert du lundi au vendredi de 9:00 et 12:00 et de 14:00 à 16:00.

A) Soit par porteur contre récépissé,

b) Soit par envoi postal, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

Tout pli devra obligatoirement porter la mention suivante:

Procédure d'appel d'offres ouvert

(consultation no Hupc-15-060-Tvx)

" Maintenance et vérification technique des systèmes de sécurité incendie (Ssi)" — ne pas Ouvrir"

C) Soit par transmission électronique: voie dématérialisée.

En application de l'article 56 du code des marchés publics, les candidats ont la possibilité de télécharger le Dossier de Consultation des Entreprises (Dce) dans son intégralité et de répondre via le site dont l'adresse Internet est <https://www.achats-hopitaux.com>.

Pour répondre sous forme dématérialisée, le candidat doit être inscrit sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> et la personne habilitée à engager le candidat doit être titulaire d'un certificat électronique afin de signer les fichiers composant sa réponse.

en effet, la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique.

conformément à l'arrêté du 15.6.2012, le certificat de signature électronique doit être conforme au RGS (référentiel général de sécurité); dans ce cas, le niveau minimum de sécurité exigé est ** ; les formats de signature acceptés sont Pades, Cades, Xades.

Les candidatures et offres signées à partir d'un certificat de signature PRIS V1 ne sont plus acceptées (cf. Référentiel intersectoriel de sécurité et référencés sur une liste établie par le ministre chargé de la Réforme de l'état, publiés sur <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>).

Dans le cas où le certificat de signature électronique utilisé n'émane pas de la liste de confiance française ou d'une liste d'un autre Etat-Membre, le candidat doit fournir l'ensemble des éléments nécessaires afin de prouver que le certificat de signature utilisé est bien conforme au Référentiel Général de Sécurité.

Les candidats doivent prévoir un délai d'obtention pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines selon les fournisseurs. La possession d'un certificat électronique n'est pas requise au stade du retrait du dossier de consultation (Dce) via la plate-forme

pour que le candidat puisse procéder à la signature électronique de ses documents, il doit disposer d'un micro-ordinateur avec connexion internet, d'un navigateur web compatible à Internet Explorer® 5.5, Mozilla 1.7.3 ou Netscape Navigator® 7.2 (si système d'exploitation Windows) ou compatible à Mozilla 1.7.3 ou Netscape Navigator® 7.02 (si système d'exploitation Linux). Afin d'acquérir ces instruments, les candidats peuvent se référer à l'aide technique en ligne disponible sur le site <https://www.achats-hopitaux.com>.

A l'exception des documents nécessitant d'être co-signés, l'opération d'horodatage et de signature électronique des documents est effectuée sur la plate-forme de dématérialisation lors du dépôt des candidatures. Dans le cas d'un groupement de candidats, il faudra en plus utiliser l'outil de co-signature comme indiqué à l'article 2.11.

remarque: Lors de son dépôt, le candidat doit signer individuellement les formulaires constitutifs de sa candidature et de son offre au moyen de son certificat de signature électronique.

en effet, la signature électronique d'un fichier zip (dossier électronique qui contient plusieurs autres documents électroniques) ne suffit pas. La seule signature d'un fichier zip contenant l'ensemble des documents ne peut être assimilée à la signature électronique de chacun de ces documents.

les fichiers constitutifs de la candidature et de l'offre du candidat doivent être signés avec la fonctionnalité de signature individuelle de documents accessible sur la plate-forme <https://www.achats-hopitaux.com>.

Néanmoins, si le candidat utilise un autre outil pour signer électroniquement ses documents, celui-ci transmet, avec les documents signés, les éléments nécessaires pour procéder à la vérification de la validité de la signature et de l'intégrité du document, et ce, gratuitement.

ce mode d'emploi contient, au moins, les informations suivantes:

- 1° La procédure permettant la vérification de la validité de la signature;
- 2° L'Adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification

électronique émetteur.

l'absence de mode opératoire entraînerait l'élimination du candidat.

après la préparation des fichiers, les candidats se connectent sur la plate-forme à l'adresse <https://www.achats-hopitaux.com>. Ils doivent les déposer dans les espaces qui leur sont réservés sur la page de réponse à cette consultation de la plate-forme, chaque consultation ayant une page spécifique de réponse. Une fois l'ensemble des éléments réunis sur la page de constitution de la réponse, les candidats signent électroniquement l'ensemble des documents, lancent le chiffrement de l'offre complète, et enfin déposent les réponses.

Les échanges sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole https.

La durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre.

sans préjudice des dispositions prévues à l'article 56 du CMP relatives à la copie de sauvegarde, les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des offres.

tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre, doit être traité préalablement par le candidat par un anti-virus régulièrement mis à jour.

? copie de sauvegarde

lorsque l'offre est envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie (arrêté du 28.8.2006 pris en application des articles 48 I et 56 du code des marchés publics).

la copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: " copie de sauvegarde ", le numéro de la consultation et le nom du candidat auxquels elle se rapporte.

le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres, à l'adresse suivante:

Hôpitaux universitaires Paris Centre

Bâtiment le Cloître- porte no4 — 2ème étage gauche — cellule des Marchés

123 boulevard de Port Royal

75014 Paris

(Du lundi au vendredi hors jours fériés, de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00)

la copie de sauvegarde ne peut être ouverte que lorsque les HUPC. Auront détecté un programme informatique malveillant dans les candidatures et les offres transmises par voie électronique ou que ces dernières ne sont pas parvenues aux HUPC. Dans les délais de dépôt des candidatures et des offres.

@support physique électronique

les candidats peuvent envoyer les dossiers de candidature et d'offre sur support physique électronique. Les éléments relatifs à la candidature et à l'offre doivent clairement être identifiés comme tels.

le dépôt des candidatures et des offres transmises sur support physique et électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception. Les candidatures et les actes d'engagements envoyés sur support physique électronique sont signés par le candidat au moyen d'un certificat de signature électronique dont les conditions exposées précédemment

les supports physiques électroniques suivants sont acceptés:

Disque cd-rom 600-800 Mo

Disque dvd 4,7 Giga-Bytes

D) Autre mode de transmission: le support physique électronique.

les candidats peuvent envoyer les dossiers de candidature et d'offre sur support physique électronique.

les supports physiques électroniques suivants sont acceptés:

Disque cd-rom 600-800 Mo;

Disque dvd 4,7 Giga-Bytes.

Les éléments relatifs à la candidature et à l'offre doivent être clairement identifiés comme tels.

Le dépôt des candidatures et des offres transmises sur support physique et électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception et devra parvenir dans le délai imparti pour la remise des offres, à l'adresse indiquée ci-avant.

Les documents constitutifs de la candidature et de l'offre doivent être signés individuellement par le candidat au moyen d'un certificat de signature électronique dans les mêmes conditions que celles exposées précédemment.

le candidat ne peut en aucun cas utiliser conjointement, dans le cadre d'une même consultation, plusieurs modes de transmission différents sous peine de rejet de l'ensemble de ses réponses.

chaque candidat doit présenter à l'appui de son dossier de candidature, le dossier suivant:

1. L'imprimé DC 1 (lettre de candidature — à sa date de dernière mise à jour) ou équivalent date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.
2. L'imprimé DC 2 (déclaration du candidat) ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine des travaux demandés dans le cadre de la présente consultation doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante.

3. La déclaration sur l'honneur ou photocopies des certificats attestant la déclaration et le paiement des impôts, taxes et cotisations pour l'année 2014, (imprimé Noti2);

Ces formulaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'économie, des Finances et de l'emploi:

http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm

4. La copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire du candidat, le cas échéant, et habilitant la poursuite de l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
5. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, le cas échéant,
6. L'attestation d'assurance " responsabilité générale ", complétée et signée,
7. Les références de moins de trois ans (certifications et attestations pertinentes de bonne exécution contrôlables pour des prestations similaires, notamment dans le domaine hospitalier et réalisés en propre par le candidat et qualifications professionnelles) avec précisions des montants, du client public ou privé, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de réalisation.
8. Certification et qualification minimum requises conjointes APSAD I7 et F7
9. Qualification ISO 9001/2000 sur la maintenance des Ssi.
10. Justificatifs de capacités pour assurer la formation conformément à la norme NF S61933.
11. L'Entreprise doit être reconnue par l'asn (Agence de Sureté Nucléaire) pour le démantèlement des sources radioactives des détecteurs ioniques ou justifier de sa capacité à assurer cette prestation.
12. Autres documents souhaités:

— l'Extrait K bis de moins de 3 mois à compter de la date limite de réception des candidatures;

— toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail.

— Pour les candidats établis dans un état autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article 46.ii du Code des Marchés Publics. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les documents demandés à l'appui des candidatures devront être rédigés en langue française. Chaque candidat formule son offre en produisant:

— l'acte d'engagement signé et complété en 2 exemplaires dont un original (compte bancaire; no de compte et adresse de la banque désignée; code banque, code guichet, clé) accompagné du RIB correspondant, paraphé à toutes les pages, signé à la dernière page et portant le cachet de la société;

— la Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire (Dpgf), dûment complété en 2 exemplaires dont un original, accompagné d'un CD-ROM ou clé USB avec nom de l'entreprise à renseigner par chaque candidat, paraphé à toutes les pages, daté et signé à la dernière page, avec le cachet de la société.

— le Bordereau de Prix Unitaires (Bpu) dûment complété en 2 exemplaires dont un original, accompagné d'un CD-ROM ou clé USB avec nom de l'entreprise à renseigner par chaque candidat, paraphé à toutes les pages, daté et signé à la dernière page, avec le cachet de la société.

l'acte d'engagement, la DPGF et le BPU sous format papier devront être présentés en format RECTO uniquement (pas de Recto-Verso).

Remarque: Le candidat doit renseigner l'ensemble des postes figurant sur le Bordereau des Prix Unitaires et la DPGF.

Dans le cas de groupement autorisé de candidats (voir art. 2.9.), l'acte d'engagement ainsi que la DPGF et le Bordereau des Prix Unitaires devront être signés (électroniquement si l'offre est dématérialisée) soit par le mandataire expressément désigné et tous les membres soit par le mandataire du groupement, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises.

— le Cahier des Clauses Particulières à accepter sans modifications, paraphé à toutes les pages et signé à la dernière, ainsi que toutes les annexes au CCP et documents cités ci-dessous:

— annexe no1 au CCP: Inventaires des équipements

— annexe no2 au CCP: Conditions d'intervention

— plan de prévention

— l'Attestation de visite dûment complétée et obligatoirement renseignée,

— le Mémoire Organisationnel et Méthodologique, en 2 exemplaires dont un original permettant d'apprécier les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des prestations, il comportera notamment une présentation et description pertinente:

— des moyens en matériels pour l'exécution des prestations du marché

— des moyens en personnel (Qualification et formation), avec les curriculum vitae des responsables qui seront affectés au groupe et de leurs principaux collaborateurs

— de l'organisation proposée pour assurer l'exécution des prestations et satisfaire aux obligations du marché

— de la prise en compte des exigences environnementales dans le choix des techniques et procédures mises en oeuvre, entre autres, pour l'élimination des détecteurs ioniques
renseignements d'ordre administratif: Mme Frédérique Lebouvier, représentante de la cellule des marchés: télécopie: +33 158411819

renseignements d'ordre technique: M. Jean-Pascal Delonne, Responsable de la Sécurité Incendie: télécopie: +33 158411819

les candidats ont obligation de visiter les lieux, au plus tard le 9.11.2015.

Pour toutes informations concernant les visites et convenir d'un rendez-vous, les candidats contacteront le secrétariat des ingénieurs au no +33 158411350.

l' attestation de visite qui sera complétée à cette occasion doit être jointe à l'offre.

Date limite pour les questions: 10.11.2015-16:00

date limite pour les réponses: 13.11.2015.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 9.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://www.ta-paris.juradm.fr/ta/paris/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours administratif: dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Directeur du groupe hospitalier (recours gracieux) ou de la Direction Générale de l'AP-HP (recours hiérarchique).

Recours contentieux: dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou la décision de rejet implicite ou explicite du recours administratif auprès du Tribunal administratif de Paris.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

9.10.2015